L'allaitement dans le framework OMS de prévention et gestion de l'obésité

L'OMS lance un nouveau Cadre de prestation de services de santé pour la prévention et la gestion de l'obésité.

Un nouveau modèle pour enrayer l'obésité

Le nouveau cadre favorise **un accès élargi aux services de prévention et de gestion de l'obésité pour tous les groupes d'âge tout au long de la vie**. Il intègre des réponses des systèmes sanitaires et sociaux qui peuvent être adaptées en fonction du pays, du contexte, des circonstances et des besoins. Il décrit les possibilités d'intégrer et d'activer les interventions contre l'obésité dans les parcours de soins déjà existants Il soutient également la planification des ressources nécessaires pour l'**intensification et la pérennité des services**.

Les modèles actuels de prestation de services qui n'interviennent que lorsque des comorbidités liées à l'obésité apparaissent doivent être remplacés par des modèles qui reconnaissent l'obésité comme une maladie chronique, et doivent à la fois prendre en charge de manière adéquate les personnes déjà atteintes d'obésité et **contribuer à la prévention de nouveaux cas** ou de cas en progression.

Lors de la 75e Assemblée mondiale de la santé en 2022, les États membres ont adopté **de nouvelles recommandations pour la prévention et la prise en charge de l'obésité** et ont approuvé le plan d'accélération de l'OMS pour enrayer l'obésité. Le plan est conçu pour stimuler et soutenir l'**action multisectorielle** au niveau des pays à travers le monde.

Le rôle du soutien à l'allaitement

En 2002 déjà, la 55e Assemblée Mondiale de la Santé reconnaissait dans la résolution WHA55.25 **le rôle d'une alimentation infantile optimale dans la réduction du risque de l'obésité.**

Ce nouveau framework de l'OMS valorise notamment l'importance du soutien à l'allaitement dans les stratégies prévention.

Dans la période anténatale, le framework recommande **au niveau multisectoriel la protection, le soutien et la promotion de l'allaitement maternel**, notamment par **le respect du Code international de commercialisation des substituts du lait materne**l, **la préparation à l'allaitement** et la protection de la maternité .

Pour les enfants de moins de 5 ans, les services de prévention et de gestion de l'obésité doivent

être intégrés dans **les programmes de santé infantile établis**. Concernant l'allaitement, ces services sont les prestations de **soutien à l'allaitement et à l'alimentation complémentaire**, **les campagnes d'information** sur la nutrition infantile, **le soutien et conseils parentaux et groupes de soutien par les pairs**, et **l'adhérence au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel**.

- Consulter le document intégral Health service delivery framework for prevention and management of obesity

Organisation Mondiale de la Santé. **Health service delivery framework for prevention and management of obesity**. Genève : 2023.

Prévention de l'obésité en France

Parallèlement, la France a publié le rapport **Mieux prévenir et prendre en charge l'obésité en France** dont l'un des objectifs est de diminuer l'incidence de l'obésité en agissant prioritairement sur les plus défavorisés, avec notamment la mise en place d'un programme expérimental **d'actions de prévention de l'obésité infantile « à 360° » multi partenaires, multi sectorielles**.

Concernant l'allaitement, l'importance du soutien et de sa promotion n'est pas autant explicitée que dans le framework de l'OMS, mais on peut lire :

"L'accompagnement des familles avec enfants de moins de six ans dans le cadre de la protection maternelle et infantile (PMI), dont les médecins, sage-femmes et puéricultrices seront formés à la sensibilisation et au dépistage de l'obésité. Ces actions seront labellisées « **programme des 1000 premiers jours** », avec, pour objectifs :

- de proposer aux femmes (et leurs conjoints) en excès de poids ou ayant présenté un diabète gestationnel des programmes d'éducation thérapeutique pour aider les parents à gérer l'alimentation des tout-petits (ateliers clés en main avec des outils tels que vidéos, quizz, livrets etc.) ;
- **d'informer les parents sur le programme Malin** : dans ce programme l**es familles sont accompagnées sur les questions de l'alimentation de la femme enceinte et allaitante, sur l'allaitement en lui même, sur l'utilisation du biberon**, sur la diversification alimentaire, sur l'alimentation familiale faite maison. Pour les familles avec des difficultés financières, **le Programme Malin donne la possibilité d'acheter des produits adaptés et de qualité à prix réduit grâce à des bons de réduction**. Une attention particulière est apportée à la prise en compte de la diversité culturelle des familles."

Le programme Malin est "une association loi 1901 reconnue d'intérêt général dont l'objectif est d'accompagner les parents notamment ceux sous contraintes budgétaires pour qu'ils donnent à

leurs enfants une alimentation de qualité et adaptée à leurs besoins.", dont les deux actions principales sont de fournir des conseils sur la nutrition infantile et d'apporter un "coup de pouce budgétaire" avec des bons de réduction (pour un total de 244 euros entre les 6 et 24 mois de l'enfant). **Parmi les fondateurs et partenaires, on retrouve deux géants français de l'industrie des substituts du lait maternel.**

Concernant les bons de réduction, le site web indique entre autres "Nous proposons des produits réservés aux enfants : Lait de suite (lait 2ème âge), lait de croissance, petits pots, compotes.". Or il a été clarifié en 2016 par la résolution WHA69.9 que **les préparations de suite et les laits de croissance sont visés par le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et ne doivent pas faire l'objet d'une promotion.**

Alors que le Lancet a dévoilé les tactiques prédatrices de l'industrie des préparations pour nourrissons et que l'OMS a épinglé dans un rapport le marketing abusif de cette industrie qui priorise les profits aux intérêt de santé, on ne peut que regretter que la stratégie française de prévention de l'obésité fasse l'impasse sur le sujet et **n'offre pas aux familles un soutien sur la nutrition infantile libre de conflits d'intérêt,** à contre-courant du modèle de l'OMS.

- Consulter le rapport intégral Mieux prévenir et prendre en charge l'obésité en France

LAVILLE, Martine. **Mieux prévenir et prendre en charge l'obésité en France**. Ministère de la Santé et de la Prévention. Paris : 2023.

Pour aller plus loin :

- Le Code de commercialisation des substituts du lait maternel
- Introduction to the International Code of Marketing of Breast-Milk Substitutes : formation en ligne gratuite
- Recommandation IHAB 11 : Protéger les familles des pressions commerciales en respectant le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel (SLM), aussi appelé Code OMS
- OVERWEIGHT AND OBESITY INFANT HEALTH RESEARCH - un recueil UNICEF UK

Publié par : JC, Documentaliste IPA.